

Décision Générale colonial

Décision n° 4 2 janvier 1951

n° 4 2

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 2 janvier 1951
Numéro JO n° 1 du 31/01/1951	Date du numéro 31 janvier 1951

TEXTE INTÉGRAL

M. Curiat (Georges), lieutenant de port de 2e classe, est mis à la disposition du Directeur du port de Djibouti pour compter du 26 décembre 1950, date de son débarquement à la Côte Française des Somalis.